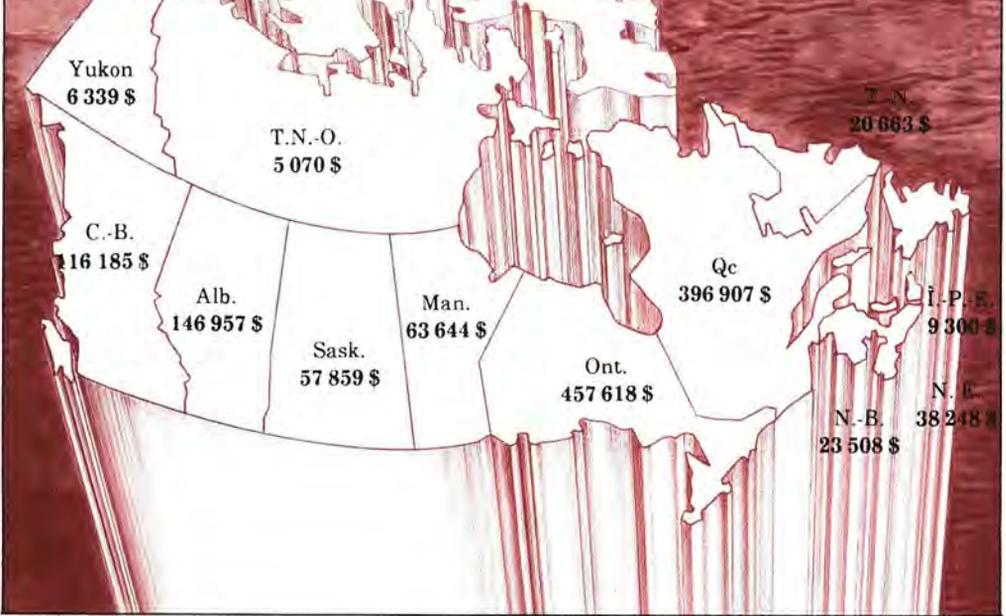


Graphique 15.2

Dépenses des administrations provinciales au chapitre de la culture, 1986-1987

Milliers de dollars



L'Office des tournées a accordé 3,6 millions de dollars de subventions, et 3,5 millions de dollars ont été déboursés par la Commission du droit de prêt public, créée en 1986 dans le but d'indemniser les auteurs canadiens pour l'utilisation gratuite de leurs œuvres dans les bibliothèques publiques.

Le Conseil des Arts du Canada administre également certains programmes financés par le ministère des Affaires extérieures, notamment le Programme des artistes invités et la location de studios à Paris et à New York pour des artistes canadiens.

Le Conseil offre un certain nombre de prix à des artistes et à des écrivains canadiens éminents : les prix Molson, le prix McLuhan-Télélobe Canada, le prix Glenn Gould, les Prix littéraires du Gouverneur général, et plusieurs autres prix dans les domaines de la danse, de la musique, du théâtre, des arts visuels et des arts médiatiques.

Le Conseil administre le programme des prix et des bourses de recherche Killam. Le prix Izaak Walton Killam est décerné chaque année à des Canadiens qui se sont distingués en sciences, en génie ou en médecine. Des bourses de recherche Killam sont accordées à des chercheurs d'un talent exceptionnel qui travaillent à des projets de recherche d'envergure dans les domaines des

sciences humaines, des sciences sociales, des sciences naturelles, de la médecine, du génie et dans des secteurs reliés à ces disciplines. En 1987-1988, les prix accordés dans le cadre du programme Killam ont totalisé 2,1 millions de dollars.

Enfin, en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, le Conseil assume les services de secrétariat nécessaires à la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). La principale responsabilité de la Commission est de servir d'organisme de liaison non politique avec la communauté des professionnels qui, au Canada, œuvrent dans les domaines des sciences, de la culture, des communications et de l'éducation. Elle conseille par ailleurs le gouvernement et le secteur privé quant à leur participation au programme de l'UNESCO, et elle voit à ce que le Canada soit adéquatement représenté lors des conférences de cet organisme.

15.3.3 Aide provinciale aux arts

En 1986-1987, les gouvernements provinciaux ont dépensé un total d'environ 1 342,3 millions de dollars pour la culture au Canada. La plus grande partie de cette somme a été consacrée aux bibliothèques. Le tableau 15.2 présente à cet égard des informations complémentaires.